

Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, du Commerce extérieur et à la Grande Région

Procès-verbal de la réunion du 17 septembre 2024

Ordre du jour :

1. Approbation des projets de procès-verbaux des réunions et réunions jointes suivantes:
30 janvier 2024, 21 février 2024, 23 mai 2024, 18 juin 2024, 26 juin 2024
2. Echange de vues avec le Premier ministre sur le résultat de sa visite de travail en Hongrie à la demande de la sensibilité politique de gréng
3. Divers

*

Présents : Mme Nancy Arendt épouse Kemp, M. Gilles Baum, Mme Liz Braz, M. Sven Clement, M. Emile Eicher, M. Franz Fayot, M. Paul Galles, M. Fred Keup, M. Laurent Mosar, Mme Lydie Polfer, Mme Sam Tanson, M. Laurent Zeimet

M. Luc Frieden, Premier ministre

M. Marc Angel, membre du Parlement européen

Mme Tania Tennina, M. Yves Carl, Mme Elisabeth Funk, Mme Danielle Wolter

Excusés : M. Yves Cruchten, M. Patrick Goldschmidt, M. Gusty Graas, Mme Paulette Lenert

M. David Wagner, observateur délégué

M. Charles Goerens, M. Christophe Hansen, M. Fernand Kartheiser, Mme Tilly Metz, Mme Isabel Wiseler-Santos Lima, membres du Parlement européen

*

Présidence : M. Laurent Zeimet, Vice-Président de la Commission

*

1. **Approbation des projets de procès-verbaux des réunions et réunions jointes suivantes :**
30 janvier 2024, 21 février 2024, 23 mai 2024, 18 juin 2024, 26 juin 2024

Les procès-verbaux sont approuvés par la Commission.

2. Échange de vues avec le Premier ministre sur le résultat de sa visite de travail en Hongrie à la demande de la sensibilité politique déi gréng

Monsieur le Vice-Président de la Commission Laurent Zeimet (CSV) ouvre la réunion et souhaite la bienvenue au Premier ministre. Il donne la parole à Madame la Députée Sam Tanson (*déi gréng*) pour qu'elle puisse expliquer sa demande.

Madame la Députée Sam Tanson (*déi gréng*) remercie le Premier ministre de sa présence. Elle rappelle que les relations politiques entre le Luxembourg et la Hongrie ont déjà été discutées au sein de la Commission. Elle veut maintenant aborder le dernier déplacement du Premier ministre en Hongrie en date du 12 septembre 2024. La députée souligne que la forme de communication du Premier ministre avec la presse a été critiquée. Elle se demande quel prix il faut payer si l'on poursuit activement une politique avec de tels acteurs, surtout dans le contexte actuel.

Elle rappelle que le Premier ministre avait indiqué que sa politique n'avait pas été bien comprise par la presse. Elle souhaite savoir ce qu'il attendait de sa dernière visite en Hongrie et du maintien du dialogue avec son homologue hongrois. L'oratrice souligne que le Premier ministre a mentionné que le Luxembourg et la Hongrie ont des points communs en matière de politique économique. La députée souhaite savoir à quels points communs il fait référence.

Elle souligne que des hommes politiques comme Viktor Orbán profitent d'une telle visite. Ils peuvent la transformer en une vraie mise en scène. Elle veut savoir ce que le Luxembourg tire de cette visite. Elle rappelle qu'il était question de boycotter les réunions organisées par la Hongrie au niveau européen. Le Luxembourg s'est prononcé contre une telle réaction. Elle souhaite savoir si le Premier ministre hongrois, Monsieur Viktor Orbán, est susceptible de changer sa politique à la suite de la discussion avec Monsieur le Premier ministre Luc Frieden.

Elle veut également savoir si le « Chat Control » que voulait poursuivre la Hongrie a été abordé. Elle s'intéresse aussi aux autres sujets qui ont été abordés lors de cette visite. Elle revient encore sur la conférence de presse à Budapest à la suite de la visite de Monsieur le Premier ministre Luc Frieden auprès du Premier ministre hongrois et trouve cela regrettable que les questions des journalistes n'aient pas été admises. Elle souhaite savoir si Monsieur le Premier ministre en était informé et s'il n'a rien pu faire à cet égard.

Monsieur le Premier ministre Luc Frieden salue l'invitation et se réjouit de cet échange avec les membres de la Commission. Il est conscient du fait que cette visite n'était pas simple et susceptible de mener à des discussions. Selon lui, cela constitue justement le charme de la diplomatie car elle anime les discussions.

Il explique qu'en tant que Premier ministre on a le choix de faire exclusivement des visites « faciles » pour éviter des critiques ou sinon on peut également opter pour des visites plus complexes.

Le Premier ministre explique que la Hongrie est un État membre de l'Union européenne (ci-après « UE »). Il est d'avis que l'isolement d'un État membre de l'UE pourrait résulter dans davantage de populisme au sein du pays concerné. Il souligne que le Premier ministre hongrois pourrait bénéficier d'un tel isolement par les autres membres de l'UE et faire croire aux Hongrois qu'ils sont ignorés et exclus par le reste de l'UE.

Une telle approche l'animerait également à présenter comme celui qui peut tout bloquer au niveau européen. Selon le Premier ministre, il importe de se rendre dans des pays avec lesquels on est aussi en désaccord.

Il rappelle que le gouvernement hongrois est élu ce qui lui confère sa légitimité. Le Premier ministre souligne encore une fois qu'il est en désaccord sur de nombreux sujets avec son homologue hongrois. Il rappelle que le parti politique de ce dernier a dû quitter le Parti populaire européen (ci-après « PPE »). La création du groupe « Patriotes pour l'Europe » en a résulté. Le Premier ministre met en évidence que cela montre encore une fois que ses convictions, en tant que membre du PPE, sont très éloignées de celles du Premier ministre hongrois Viktor Orbán.

Il rappelle que la Hongrie a la présidence du Conseil de l'UE au second semestre 2024. Le Premier ministre trouve cela normal de dialoguer avec le pays ayant la présidence. Au sein du gouvernement, ils étaient tous d'accord que les ministres se rendent aux Conseils informels. Il veut maintenir le dialogue non seulement avec la Hongrie, mais aussi avec les autres ministres participants et y défendre la position luxembourgeoise.

Le Premier ministre indique que lui et son homologue hongrois ont abordé de nombreux sujets. Ils ont par exemple discuté les priorités de la présidence hongroise, notamment la compétitivité de l'UE qui constitue un point très important. Ce point de vue est partagé par le Luxembourg. L'UE a besoin d'un marché intérieur fort, reposant sur la compétitivité. Dans ce contexte, les rapports Draghi¹ et Letta² sont importants et doivent être mis en œuvre ou au moins respectés par la prochaine Commission européenne. C'est un point important pour le Luxembourg.

Le sujet du « Chat Control » n'a pas été discuté. Leur discussion était plus principielle et générale. Le Premier ministre hongrois sait que Monsieur le Premier ministre Luc Frieden est très pro-européen. Monsieur le Premier ministre Luc Frieden rappelle qu'il n'a pas seulement une vue économique sur l'UE, mais qu'il est également un défenseur des valeurs de l'UE dont l'État de droit. Le Luxembourg insiste sur le contenu des traités et interprétations de la Cour de Justice de l'Union européenne (ci-après « CJUE »).

Le Premier ministre hongrois est cependant d'avis que la CJUE est très politique. Ils ont clairement des divergences sur ce point de vue. Monsieur le Premier ministre Luc Frieden estime qu'il est important d'exposer son homologue hongrois à d'autres perspectives. Il souligne la nécessité de rappeler l'importance de l'État de droit. Ils ont des divergences sur deux points majeurs : l'Ukraine et la migration.

Ce qui importe, ce sont les conséquences qu'ils en tirent. Pour son homologue hongrois, il est essentiel de réduire la migration afin de maintenir l'harmonie. Pour Monsieur le Premier ministre Luc Frieden, cette approche semble irréaliste. Selon lui, la question migratoire doit être abordée à travers des contrôles rigoureux, tout en préservant l'humanité. Concernant la migration, l'orateur estime que, dans une démocratie, il est crucial de mener ces discussions et d'animer le débat bilatéral.

La guerre en Ukraine est un autre point sur lequel leurs vues divergent. Le Premier ministre hongrois est d'avis que la guerre est impossible à gagner avec la stratégie actuellement poursuivie par l'UE. Il est d'avis qu'il faut trouver une solution ensemble avec la Russie pour sauver les vies des personnes.

¹ https://commission.europa.eu/document/download/97e481fd-2dc3-412d-be4c-f152a8232961_en
https://commission.europa.eu/document/download/ec1409c1-d4b4-4882-8bdd-3519f86bbb92_en?filename=The%20future%20of%20European%20competitiveness_%20In-depth%20analysis%20and%20recommendations_0.pdf

² <https://www.consilium.europa.eu/media/ny3j24sm/much-more-than-a-market-report-by-enrico-letta.pdf>

Monsieur le Premier ministre Luc Frieden souligne que le gouvernement luxembourgeois est contre l'idée de céder des territoires souverains à un autre État en raison de l'utilisation de la force par ce dernier. Pour lui, le respect du droit international s'impose.

Le Premier ministre Luc Frieden dit que le Premier ministre hongrois peut se déplacer où il veut, mais non pas au nom de l'UE.

Le Premier ministre insiste sur le fait qu'il a combiné son déplacement à Budapest avec une visite en Moldavie, qui se trouve à côté de la Crimée. La Moldavie a souligné le besoin de livraison d'armes plus fortes pour la victoire de cette guerre. La Moldavie a elle aussi souligné que la manière dont l'Europe mène cette guerre n'est pas soutenable. Selon eux l'Europe devrait faire plus, même déployer des soldats en Ukraine. Ses interlocuteurs craignent la montée en puissance de Vladimir Poutine.

L'orateur insiste également sur la nécessité de soutenir activement la Moldavie, mais aussi la Roumanie, car sinon ces pays risquent d'être attirés par d'autres partenaires. Leurs sociétés sont tiraillées entre l'UE et la Russie. Et ainsi il importe d'apporter le soutien de l'UE.

Le Premier ministre moldave a expliqué que la guerre de désinformation est très forte, surtout au niveau des réseaux sociaux. Les mésinformations qui circulent sont nombreuses et souvent dirigées à l'encontre de l'UE. On essaie de faire croire à la population qu'un rapprochement de l'UE risquerait provoquer une guerre comme en Ukraine.

Le Premier ministre intervient ensuite sur la conférence de presse à la suite de son entrevue avec le Premier ministre Hongrois. Il veut tout d'abord clarifier que ce n'était pas une conférence de presse, mais un point presse. Cela se fait souvent de cette manière dans le contexte d'une telle visite. Il s'agit alors plutôt d'une déclaration. Le Premier ministre explique qu'il n'est pas à l'origine de cela et qu'il aurait aimé accepter des questions. Les organisateurs hongrois ont opté pour ce format, mais le Premier ministre souligne que cela est souvent le cas dans d'autres pays également. Le Premier ministre assure avoir répondu aux questions de la presse luxembourgeoise.

Madame la Députée Sam Tanson (*déi gréng*) souligne que ce n'est pas le style du Luxembourg et demande si le Premier ministre est d'accord avec cette manière de procéder.

Monsieur le Premier ministre Luc Frieden accepte les critiques et les remarques, et il est reconnaissant de pouvoir échanger avec ceux qui ne partagent pas son approche.

Il aborde ensuite le sujet de la migration qui occupera l'Europe dans les temps à venir. Dans ce contexte, il tient à souligner qu'il est opposé au contrôle des frontières internes.

Dans ce contexte, il fait référence au programme du nouveau gouvernement des Pays-Bas³ qui veut annoncer à la Commission européenne son intention de demander une exemption de la politique européenne en matière d'asile et de migration.

Le Premier ministre est en faveur d'une solution européenne pour ces défis européens. Il faut mener un débat respectueux sur ces sujets. Ces discussions existent d'ores-et-déjà dans d'autres États membres de l'UE. Il n'est pas question de délaissier les grands

³ <https://www.government.nl/government/government-programme>

principes tel que le droit à l'asile, mais il faut admettre que la société peut risquer de se diviser et basculer sur ces sujets.

Madame la Députée Sam Tanson (*déi gréng*) comprend les propos du Premier ministre, mais elle n'est pas forcément d'accord avec lui. Elle revient sur sa question du résultat. Elle déduit de l'intervention du Premier ministre que le dialogue était l'objectif poursuivi et en même temps le résultat. Elle pense qu'on peut choisir le lieu et le moment pour ce genre de discussion, car cela peut aussi se faire sur un terrain plus neutre.

Elle revient ensuite sur les rapports Draghi et Letta et veut savoir si le Premier ministre s'engagera activement pour la mise en œuvre de ces rapports. Elle pense avant tout au rapport Draghi car ce dernier contient des propositions très concrètes. Elle serait reconnaissant d'avoir un échange plus approfondi sur ce sujet au sein de la Commission. Elle est reconnaissante que le Premier ministre ait abordé le sujet de la migration car elle aussi voulait adresser ce sujet.

Concernant les contrôles frontaliers internes en Allemagne elle souligne qu'elles constituent des entraves au fonctionnement de l'économie du pays mais remettent aussi en question les acquis de l'UE. Elle regrette ne pas avoir entendu la position du Premier ministre dans la presse. Elle fait noter qu'une analyse très factuelle a été transmise aux députés, mais pas de vraie prise de position de la part du gouvernement. Elle pense qu'il est important de communiquer de manière plus active quant à ce sujet.

La députée pense qu'il est non seulement irréaliste de vouloir faire disparaître la migration mais strictement impossible. Elle met en évidence que l'absence de migration provoquerait une tout autre dimension de problèmes au sein de l'UE. L'UE ne fonctionnerait plus sans la migration, sans même parler du facteur humanitaire. Il y a un besoin de migration et d'immigration. Elle rappelle que le taux de natalité n'évolue pas dans une direction positive.

Monsieur le Premier ministre Luc Frieden est d'avis que la migration est nécessaire et le Luxembourg en est un bon exemple. Il met en lumière que c'est avant tout la question de la migration irrégulière qui soulève des discussions. Il explique cela pour montrer que ces discussions et positions existent, même si ce n'est pas son point de vue. Il s'agit pour lui d'un débat européen, mais que pas tous les États membres partagent le point de vue du Luxembourg sur ce sujet.

Le Premier ministre fait comprendre que la migration ne s'arrêtera plus. Il fait un parallèle avec le Brexit qui n'a pas empêché la migration au Royaume-Uni non-plus. Il est cependant d'avis qu'il faut absolument traiter ce sujet. Les Pays-Bas montrent ce qui peut arriver si on ne le traite pas.

Monsieur le Député européen Marc Angel (*S&D/LSAP*) remercie Madame la Députée Sam Tanson pour la demande et Monsieur le Premier ministre Luc Frieden pour sa présence. Le député européen marque son accord avec la nécessité du maintien du dialogue doit exister. Selon le député européen, il y a une différence entre avoir ce dialogue au sein d'une réunion du Conseil européen par exemple ou chez le Premier ministre hongrois à Budapest.

Au niveau européen, il a été retenu que pendant la présidence hongroise, aucun Commissaire européen ni aucun député européen ne se déplacera en Hongrie pour des réunions informelles. Ces décisions ont été prises par les Présidentes respectives du Parlement européen et de la Commission européenne.

Il fait savoir que la visite du Premier ministre luxembourgeois à Budapest a également suscité des discussions à Bruxelles. Il a lu le communiqué officiel sur le site du gouvernement hongrois⁴. Il a noté une phrase qu'il trouve plutôt ambiguë : « *The Luxembourgish prime minister said Hungary's regional experience regarding the war in Ukraine is important(...)* ».

Il intervient ensuite sur la décision de la Hongrie d'assouplir les exigences en matière de visa pour les citoyens russes. Une décision problématique car elle viole l'accord Schengen. Il veut savoir si cela a été discuté lors de la visite du Premier ministre luxembourgeois à Budapest.

Concernant le sujet de l'immigration, il rappelle que la Hongrie a fait venir environ 42.000 migrants, originaires entre autres du Pakistan ou du Vietnam, pour remonter l'économie et réduire le manque de main d'œuvre. Le député européen pense que le Premier ministre hongrois sait que l'immigration est nécessaire mais essaie de se concentrer sur certains groupes de réfugiés pour des raisons politiques. Le député européen est d'avis qu'il s'agit de manière générale d'une tentative d'attaquer l'UE de l'intérieur. Il estime qu'il est important de maintenir le dialogue avec les ministres hongrois, y compris avec le Premier ministre hongrois. Il répète cependant qu'il estime que ce n'est pas une bonne idée de le faire en dehors des « grandes réunions ».

Le député européen veut également savoir si Monsieur le Premier ministre Luc Frieden et le Premier ministre hongrois sont d'accord sur les conclusions des rapports Draghi et Letta.

Monsieur le Premier ministre Luc Frieden souligne encore une fois qu'il n'est pas d'accord avec son homologue hongrois. En revanche, il répète qu'il veut aussi échanger avec des personnes avec qui il est en désaccord. Il admet qu'on peut discuter du cadre d'un tel dialogue. Il dit encore une fois qu'il est contre l'idée d'isoler un membre de l'Union européenne. Il constate et respecte qu'une visite telle que celle qu'il vient d'effectuer puisse être considérée comme un signe d'accord avec le chef de gouvernement visité. Cependant, il souligne ne pas partager cette interprétation.

Concernant le rapport Draghi, il précise que son contenu n'a pas encore été analysé en détail. Il fait noter que lui et son homologue hongrois sont d'accord sur les grandes lignes et les conclusions du rapport. Le Premier ministre hongrois a une vue très économique sur l'UE et plaide pour des efforts accrus sur ce sujet. Le Premier ministre précise que le rapport servira de base de travail, fournissant des pistes de départ qui pourront être utilisées par la nouvelle Commission européenne. Il souligne également qu'il faut veiller à ce que ces rapports ne seront pas oubliés. Ils n'ont pas abordé la question des visas.

Le Premier ministre explique qu'il voulait comprendre la position hongroise vis-à-vis de l'Ukraine, un des pays voisins de la Hongrie. C'était le même sujet qu'il a abordé en Moldavie. Il ne soutient pas les conclusions de son interlocuteur hongrois, mais celles de ses interlocuteurs moldaves.

Le Premier ministre est d'avis que les Européens, ainsi que les Luxembourgeois au niveau national, doivent mener une réflexion sur l'impact potentiel d'une victoire de Donald Trump aux élections.

⁴ <https://miniszterelnok.hu/en/european-competitiveness-is-severely-declining/>

Il rappelle les critiques qu'il a dû affronter lorsqu'il a montré une certaine compréhension envers le Président français, qui a exprimé la possible nécessité de déployer des soldats en Ukraine. Il explique que les Européens affirment soutenir l'Ukraine, mais il faut se demander si les États membres seront prêts à soutenir davantage les Ukrainiens, notamment à travers des livraisons d'armes. Il y a un manque de préparation en Europe, avec de nombreux points de vue divergents, et on laisse les choses venir sans vraiment se préparer. Il convient de souligner que cette guerre dure depuis trois ans et qu'aucune solution n'a encore été trouvée.

Monsieur le Député Franz Fayot (LSAP) est d'accord avec sa collègue Sam Tanson concernant la visite du Premier ministre à Budapest. Il rappelle que le Premier ministre hongrois est celui qui mène la charge de l'extrême droite au sein de l'UE. Il souligne que cette attitude présente un risque d'affaiblissement pour l'UE.

Il aborde ensuite les contrôles des frontières internes en Allemagne et marque son désaccord avec cette manière de procéder. Il se dit également déçu de la position de son parti frère en Allemagne. Il regrette que l'extrême droite y soit aussi présente.

Il est d'avis qu'il faudrait plus se diriger vers les solutions présentées par les rapports Draghi et Letta. Il rappelle la question parlementaire relative aux rapports et est d'avis que le contenu des rapports devrait être discuté au niveau national. Il espère que les rapports ne seront pas oubliés. Le point majeur du rapport Draghi ce sont les 800 milliards par an que l'UE doit mobiliser, à réaliser par le biais de dettes mutuelles. Cela constitue un problème crucial pour l'Europe.

Le député évoque une visite du Mécanisme Européen de Stabilité (ESM). Ses interlocuteurs lui ont expliqué qu'une des pistes qui pourrait être explorée, serait de voir si une solution serait possible à travers l'ESM en matière de défense. De même, certains pays doivent contribuer aux efforts de défense, notamment ceux proches de la Russie et ces contributions pourraient être couvertes par le ESM. Le député veut savoir si le Luxembourg est ouvert à l'idée d'une dette mutuelle.

Monsieur le Premier ministre Luc Frieden affirme qu'il pourrait s'imaginer une dette commune sur des sujets bien définis et limités dans le temps. Il n'est pas favorable à faire de la dette commune un principe général au sein de l'UE. Cependant, il considère que des efforts communs dans des domaines importants pour l'UE constituent la bonne approche. Il en est conscient, cela sera difficile à mettre en place. Il pense que l'UE doit devenir plus compétitive vis-à-vis de la Chine et des États-Unis. Il ne constate pas de grande divergence de vue avec Monsieur Franz Fayot sur ces points.

Le Premier ministre répète encore une fois qu'il est en désaccord avec le Premier ministre hongrois. Il est d'accord qu'on peut discuter du format voire de l'endroit des échanges avec son homologue. Le Conseil européen est devenu un organe très important où tous les représentants se réunissent. Il explique qu'il a connu un nombre réduit de collègues au début de son mandat et qu'il est important de fournir des efforts pour nouer ces contacts.

Il rappelle les élections en Belgique et aux Pays-Bas, soulignant que les résultats pourraient provoquer des changements significatifs entraînant des conséquences sur le Benelux. Il est d'avis qu'il faut dialoguer avec ces personnes, même lorsque les points de vue sont opposés.

Madame la Députée Sam Tanson (déi gréng) est également partisane du dialogue malgré les divergences de vues. Elle souligne que le Premier ministre hongrois bloque tout au niveau de l'UE et met en avant des positions très inquiétantes.

Pour cette raison, elle est d'avis qu'il s'agit d'un personnage très critiquable, aussi en raison des violations de l'État de droit. Elle rappelle que le Luxembourg a toujours défendu une solution très européenne sous les gouvernements précédents. Elle n'a pas entendu une telle position voire un tel équilibre lors de l'année passée ni du Premier ministre, ni du ministre des Affaires étrangères. Le Luxembourg est un petit pays et membre fondateur de l'UE. La position du Luxembourg a toujours été claire en ce qui concerne les valeurs fondamentales et les grands principes de l'UE. Elle trouve que cela devrait davantage être mis en évidence.

Monsieur le Premier ministre Luc Frieden explique que son interprétation de la situation diffère. Il rappelle que lors des premiers Conseils, il n'est pas intervenu de manière importante, étant nouvellement arrivé. Il évoque son parcours et estime que sa position est évidente. Les valeurs de l'UE sont la raison même pour laquelle il a choisi de poursuivre une carrière politique.

Madame la Députée Sam Tanson (*déi gréng*) ne remet pas cela en question mais elle aimerait l'entendre de manière plus ferme dans la presse mais aussi lors de visites à l'étranger.

Monsieur le Député Laurent Mosar (CSV) ne partage pas le point de vue de sa collègue Sam Tanson. Il juge cela important de discuter avec des personnes dont on ne partage pas le point de vue. Il aborde la visite du Premier ministre britannique Keir Starmer auprès de la Présidente Giorgia Meloni en Italie. Il souligne que le Premier ministre britannique a loué la Présidente italienne comme aucun autre chef de gouvernement issu de l'EPP ce que le député trouve assez étonnant. Il espère qu'il existe encore des différences entre les déclarations des sociaux-démocrates et celles de la Présidente italienne.

Il explique que les députés se déplacent également à Budapest pour participer aux réunions interparlementaires. Il pense que tous les députés présents sont d'accord sur le fait que le contrôle des frontières intérieures en Allemagne n'est pas une mesure positive.

Il fait référence à un sondage réalisé en France pour évaluer comment les Français voient ces contrôles. 77% des sondés étaient d'accord avec ces contrôles. Il est d'avis qu'il faut prendre en compte l'opinion publique, même si elle diverge de leurs visions en tant qu'hommes et femmes politiques.

Le député s'intéresse ensuite à l'affaire Fridman. Il estime que cette affaire risque de créer un précédent important, entraînant des répercussions dans d'autres pays. Il juge essentiel de bien préparer cet arbitrage et serait reconnaissant de recevoir des explications supplémentaires à ce sujet.

Monsieur le Député européen Marc Angel (S&D/LSAP) rappelle que la procédure de l'article 7 du traité de l'Union européenne a été enclenchée par le Parlement européen à l'encontre de la Hongrie en raison de ses violations de l'État de droit. Quinze États membres soutiennent le recours du Parlement européen devant la CJUE. Le député européen s'intéresse à la position du Premier ministre vis-à-vis de ce sujet.

Le Premier ministre est d'avis que, concernant l'analyse de l'État de droit, il revient à la Commission européenne de réaliser cette analyse. Le Luxembourg soutient chaque décision prise par la Commission européenne car elle est la seule disposant des moyens nécessaires à la réalisation de cette analyse. Cela est vrai pour tous les pays concernés, y compris la Pologne.

Pour ce qui est de l'affaire Fridman, il donne des explications supplémentaires. Il explique d'abord que le Conseil arrête une liste de personnes sanctionnées. Une liste sur laquelle figure Monsieur Fridman. Pour le Luxembourg il est évident que le respect de cette liste s'impose impérativement aux États membres de l'UE. La CJUE est le véritable recours en la matière, comme le prévoient également les traités européens. Monsieur Fridman avait déjà entamé deux recours devant la CJUE. L'un des recours a été gagné par Monsieur Fridman⁵ tandis qu'il a perdu l'autre⁶.

Pour ce qui est de l'arbitrage, les avocats de Monsieur Fridman se basent sur un traité entre l'Union soviétique et le Luxembourg⁷. D'après ce traité, il ne revendique qu'aucun de ses droits n'ait pu être enlevé. Une clause d'arbitrage est prévue dans ce traité. Le Premier ministre en déduit que Monsieur Fridman souhaiterait conclure un accord. Le Premier ministre informe les députés qu'il a fait un simple accusé de réception de la demande de Monsieur Fridman, sans entrer dans des négociations. Monsieur Fridman a par conséquent intenté une procédure d'arbitrage et a d'ores-et-déjà proposé un arbitre. L'orateur précise que le Luxembourg doit aussi en proposer un. Les avocats de Monsieur Fridman demandent que l'arbitrage soit fait sur un terrain neutre, c'est-à-dire dans un pays dans lequel il n'y a pas de sanctions contre Monsieur Fridman. Le Premier ministre en conclut que l'arbitrage se déroulera probablement en Asie.

Plusieurs députés soulèvent la question de la validité du traité et demandent s'il est effectivement en vigueur.

Le Premier ministre explique que pour Monsieur Fridman le traité existe. L'orateur ne sait pas répondre définitivement à la question, c'est une question qui doit être analysée.

Monsieur le Député Franz Fayot (LSAP) veut savoir si les 15 milliards se composent uniquement d'avoirs ou également de dommages et intérêts.

Monsieur le Premier ministre Luc Frieden précise qu'actuellement on discute tous les points procéduraux. Concernant les 15 milliards il ne s'agit pas d'une somme déterminée placée sur un compte bancaire. Il s'agit d'investissements dans des sociétés qui ne peuvent pas opérer actuellement. Ce sont des avoirs investis dans des sociétés, des holdings etc. dont le siège se trouve au Luxembourg. C'est donc un mélange de ces investissements et de dommages et intérêts.

Monsieur le Député Laurent Mosar (CSV) explique qu'en l'espèce on se trouve dans un contexte d'arbitrage. En revanche, toutes les sanctions européennes sont contrôlées par la CJUE, et la Commission européenne gagne généralement les recours introduits à cet égard. La question que le député se pose est de savoir si on se trouve dans une procédure différente concernant l'affaire Fridman. Il se demande si ceux qui se chargeront de cet arbitrage tiendront compte du contexte des sanctions. Il demeure sceptique à ce sujet, car cela ne correspond pas véritablement à l'objet de l'arbitrage.

⁵<https://curia.europa.eu/juris/document/document.jsf?text=&docid=284622&pageIndex=0&doclang=FR&mode=lst&dir=&occ=first&part=1&cid=13579093>

<https://www.avukati.org/wp-content/uploads/2017/08/CP240061EN.pdf>

⁶<https://curia.europa.eu/juris/document/document.jsf?text=&docid=289968&pageIndex=0&doclang=FR&mode=re&q&dir=&occ=first&part=1&cid=13580154>

<https://www.avukati.org/wp-content/uploads/2017/08/CP240140EN.pdf>

⁷ <https://jusmundi.com/fr/document/treaty/fr-accord-entre-les-gouvernements-du-grand-duche-de-luxembourg-et-du-royaume-de-belgique-et-le-gouvernement-de-lunion-des-republiques-socialistes-sovietiques-concernant-lencouragement-et-la-protection-reciproques-des-investissements-belgium-luxembourg-russian-federation-bit-1989-thursday-9th-february-1989>
<https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/1990/11/27/n1/jo>

Monsieur le Premier ministre Luc Frieden explique qu'actuellement, ils en sont strictement au niveau procédural, et que le véritable arbitrage constituera une étape suivante. À ce stade, il ne peut pas se prononcer sur l'argumentation. Il précise qu'il souhaite tenir la Commission informée des avancements.

3. Divers

Aucun point divers n'est abordé.

Procès-verbal approuvé et certifié exact
